



Pieds et points liés à mon patron?

Par **picassiette**, le **03/10/2017** à **21:20**

Bonsoir,

Je souhaiterai des renseignements sur plusieurs points :

mon patron refuse une rupture conventionnelle car une somme importante d'indemnités à donner.

Mes paniers repas non payés sachant que je ne peux pas rentrer chez moi, je suis sur la route toute la journée.

Je ne veux pas démissionner sans rien car autre projet professionnel.

Comment je peux faire pour quitter cet employeur après 16 ans de travail?

Cordialement

Par **Tisuisse**, le **04/10/2017** à **06:39**

Bonjour,

Vous démissionnez et vous assignez votre patron devant les prud'hommes pour paiement des indemnités "panier".

Par **Lag0**, le **04/10/2017** à **07:03**

[citation]mon patron refuse une rupture conventionnelle[/citation]

[citation]Je ne veux pas démissionner[/citation]

Bonjour,

Pas trop de solution alors...

La rupture conventionnelle suppose l'accord des parties, ici, l'employeur n'est pas d'accord, vous ne pouvez pas l'y contraindre.

La seule façon pour un salarié de quitter de façon unilatérale son emploi est la démission, mais vous ne voulez pas démissionner.

Donc à part rester à votre poste...